



Commune
de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- M. Jean-Charles Boghossian à Vuadens/FR, pour la création d'un local de rangement enterré sur la parcelle N° 772, folio N° 3, au lieu-dit *Bâfre* à Mase, zone extensive du village 0.60 ; coordonnées 2'599'922 / 1'115'845.
- Mme Séverine Maury à Nax, pour la fermeture du couvert d'entrée, construction d'un couvert/terrasse et réfection de la toiture du cabanon sur la parcelle N° 1907, folio N° 9, au lieu-dit *La Fontanette* à Nax, zone de chalets 0.20 ; coordonnées 2'599'805 / 1'119'732.
- M. Jean-Bernard Luisier à Onex/GE, pour l'ouverture d'une fenêtre sur la parcelle N° 677, folio N° 8, au lieu-dit *Les Jausses* à Nax, zone extensive du village B 0.50 ; coordonnées 2'599'420 / 1'117'963.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 2 avril 2021